

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2017

PLFR POUR 2017 - (N° 384)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 148

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 22

I. – À l'alinéa 6, supprimer les mots :

« et par an, ».

II. – En conséquence, procéder à la même suppression aux alinéas 7 et 8.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.